

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 FEVRIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la MTL, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents: Patrick MEUNIER – Sandra ARCHIMBAUD – Nicolas CARRIE — Sandrine DOMINGUES - Serge PETIT – Marc-Antoine FABRE - Vincent LAURAND - Jérémy THEVENET– Sarah THEVENET – Véronique GERBE - Jean-Louis MARGOTTON - Valérie VERNAY – Christophe DALLERY - Pierre YACAR

Absent excusé : Vincent GLON

Secrétaire : Véronique GERBE

2021-02-01 le conseil approuve la dénomination de la rue du lotissement Les Courreaux en **Rue des Lilas**

Personnel communal

1/ Autorisations spéciales d'absences pour événements familiaux

Mme Archimbaud précise qu'il n'y a pas de textes dans la fonction publique sur ces autorisations mais que le CDG de la Loire a tenu compte du code du travail et fait une proposition médiane pour ses collectivités affiliées. Après discussion, les membres du conseil, à la majorité, opte pour les dispositions du code du travail avec en plus 1 jour pour les grands-parents et précise que l'autorisation d'absence est rattachée temporellement à l'événement et ne peut faire l'objet de compensation financière si non prise.

L'avis du Comité Technique Intercommunal sera demandé.

2/ Remboursement des frais de repas

Les agents étant amenés à suivre des formations sur la commune ou en dehors, des frais de mission peuvent être engagés. Le conseil décide le remboursement intégral sur justificatifs avec un maximum de 17.50 € ou sur la base du repas adulte de la cantine de Noailly en cas d'absence de justificatifs (ou de repas tiré du sac)

3/ service remplacement du CDG

Afin d'assurer le remplacement d'agents titulaires momentanément absents ou en cas de renfort, le CDG peut mettre des agents à disposition des collectivités. L'agent sera recruté et rémunéré par le CDG. La collectivité paiera le prix de la prestation correspondant au remboursement du salaire brut (+ congés annuels et charges patronales) majoré d'un supplément servant à couvrir les frais de gestion et de coordination du CDG. Le conseil accepte de passer cette convention avec le CDG.

En parallèle, il est demandé de faire, auprès des collectivités du territoire de Roannais Agglomération, une recherche de candidats(es) potentiel(le)s pour un contrat < ou égal au mi-temps sur 3 mois.

SIEL (ROC42 : Réseau des Objets Connectés)

Il est proposé l'installation d'une antenne sur le clocher de l'église pour recevoir et transmettre les informations des objets connectés posés sur les bâtiments publics, l'éclairage public, l'arrosage,...

Chaque objet connecté coûtera 2 €/mois. Le système récolte des informations renvoyées sur un serveur permettant via une application sur ordinateur/tablette pour informer si dysfonctionnement. On ne peut pas piloter les objets connectés.

Le conseil y trouve peu d'intérêts pour le moment et souhaite attendre la réhabilitation de la MTL, le nouveau système de chauffage...

Compte-rendu des commissions de Roannais Agglomération : le conseil est informé de :

* Tourisme/vélo (Pierre Yacar) sur les 6 ans à venir, des parcours vélo seront mis en place avec balisage numérique/GPS et borne relais afin de tout mettre sur le numérique avec les hôtels, commerces, gîtes, point de recharge pour relancer le tourisme.

Il conviendrait donc de baliser et noter ce que la commune peut mettre à disposition / amener le vélo sur Noailly (point de recharge / abri...) / ce que la commune veut cibler comme pratique (VTT / route...) et trouver des partenaires (gîtes, commerces...) des bénévoles, se mettre en relation avec les communes limitrophes. Il est proposé de se mettre en relation avec ST Forgeux et ST Germain pour un circuit sur la forêt et de créer un groupe de travail (Patrick Meunier – Pierre Yacar – Sandra Archimbaud)
Le Maire ayant eu une visio-conférence fait part d'un circuit en direction de Briennon – Pouilly Sous Charlieu
Les communes auront en charge l'entretien des chemins et RA le balisage.

* Pacte de Gouvernance : Serge Petit (représentant de notre commune) a participé, le 10 février dernier, à une réunion sur le Pacte de gouvernance à Roannais Agglo avec pour objectifs : de préciser les conditions dans lesquelles les élus seront informés et associés aux décisions prises par Roannais Agglomération ; d'améliorer l'association et la participation des élus municipaux au fonctionnement de Roannais Agglomération et de favoriser et fluidifier le dialogue Communes /Agglomération. Serge a demandé à Roannais Agglomération d'envoyer les documents avant la réunion afin de pouvoir les étudier.

* Art Culture et Musique du Monde, voulant créer un festival en dehors des salles, ont visité la Chapelle

* CLECT (Sandrine Domingues) Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
Election des membres –respect de la neutralité financière entre les communes membres et RA suite au passage à la taxe professionnelle unique et les transferts de compétences pour déterminer les attributions de compensation versées aux communes.

Compte-rendu des commissions participatives

Bâtiments (Nicolas Carrie): * Ecole : le bureau du directeur a été refait (remerciements à Vincent Laurand–Walter Sapin et les agents techniques pour leur aide). Il faut prévoir de refaire le vestibule aux prochaines vacances. Le réseau d'écoulement des eaux usées dans la cour a été repris suite aux canalisations bouchées. Le dossier de l'école numérique rurale ayant été accepté (investissement de 16700€ TTC dont environ 2700€ de TVA récupérables et 7000€ de subvention), le matériel va arriver. Il fera peut-être l'objet d'une subvention complémentaire dans le cadre du plan de relance du numérique.

Monsieur le Maire informe de la fermeture officielle d'une classe (même si non confirmée par courrier)

* Bar : mise en place d'une clôture à la cuve de gaz
le bail a été envoyé aux repreneurs. Nous attendons leur retour

* Cure : le T4 reste à louer – voir l'agence pour savoir pourquoi – il conviendrait peut-être de meubler le coin cuisine

(Sandra Archimbaud) * Eglise : l'association Culture et Patrimoine s'est positionnée auprès de la Fondation Berne pour la rénovation de l'église. C'est la mairie qui demande la subvention en soutien avec l'association ;Monsieur le Maire précise que suite aux travaux de mars 2020 il y a eu, à nouveau, des fissures d'où la fermeture de l'église et le passage d'un expert.

Voirie : Monsieur le Maire a assisté au bornage Cassin/Garnier. Mme Cassin souhaiterait acquérir la portion de chemin allant à sa propriété – le conseil est contre (12 voix – 2 abstentions – 1 pour)

Lot Les Courreaux : il reste 2 parcelles à vendre côté route départementale pour des projets locatifs (2 maisons mitoyennes soit 4 foyers) - Faut-il vendre ou acquérir pour la commune dans un avenir certain ?

↳ Valérie Vernay : pourquoi pas 1 parcelle ?

↳ Serge Petit : oui si c'est la solution pour ramener des enfants à l'école

La séance est levée à 22h30